DELINIÈRES (ÉLIE)

Ang. 1845-48. Chal. 1848-49.

Un nouveau deuil vient de frapper notre Société, en la personne d'un de ses membres les plus distingués. Notre Camarade Élie Delinières, ancien directeur d'usine à Montluçon et l'un des créateurs, en France, de l'industrie des tubes en fer et en acier, a succombé le 24 novembre dernier, à la terrible maladie qui le minait depuis longtemps.

Triste ironie du sort! Cet homme, doué d'une très grande activité, d'une énergie des plus caractérisées, est atteint tout à coup de paralysie et obligé, quoique relativement jeune, d'abandonner ses chères occupations, de renoncer à diriger l'établissement qu'il a fondé, il y a un quart de siècle, et qui lui doit toute sa prospérité!

Et, de cette belle intelligence qui, pendant plus de vingt-cinq ans, a présidé à toutes les combinaisons, à toutes les améliorations, en un mot à tous les travaux nécessités par une fabrication inconnue, pour ainsi dire, et difficile, il n'est resté, tout d'abord, que quelques lueurs confuses, s'obscurcissant chaque jour davantage pour en arriver, chose étrange! à l'oubli le plus complet de ce qui était, peu d'années auparavant, sa plus attrayante jouissance...

Notre Camarade pouvait, cependant, espérer à bon droit une vieillesse heureuse et tranquille, étant donnée la régularité de sa vie! Mais Dieu en a décidé autrement...

Inclinons-nous donc devant la volonté du Souverain Maître, qui assigne à chacun, ici-bas, sa part de souffrances et limite notre existence à son gré, quelque robustes que nous puissions être!

Né à Limoges en 1829, Élie Delinières fut, avec neuf frères ou sœurs, guidé dans son enfance par une sœur aînée qui se dévoua pour remplacer, autant que possible, leurs père et mère disparus prématurément.

Il entra à seize ans à l'École d'Arts et Métiers d'Angers et en sortit en 1848, âgé de dix-neuf ans, un des premiers de sa promotion; ce qui lui donna le droit de faire une quatrième année à l'École de Châlons.

A la fin de 1849, il fut admis dans les établissements Cail et Cie, à Paris, et là, grâce à ses connaissances théoriques et pratiques, il ne tarda pas à acquérir une belle situation.

Quelques années après, très apprécié par ses chefs, il fut chargé de diriger, dans les ateliers que possédait la maison Cail à Bruxelles, la construction des machines à vapeur, des appareils pour sucreries et divers travaux de ponts et charpentes.

Vers 1864, MM. Mignon et Rouart, ingénieursconstructeurs à Paris, se l'adjoignirent comme associé pour introduire en France la fabrication des tubes soudés par recouvrement.

C'est à cette époque que je l'ai connu, lorsqu'il vint à Montluçon créer la belle usine dont les produits sont, depuis longtemps, employés avec succès en France comme à l'étranger, et qu'il dirigea, quoique gravement atteint du mal qui devait l'emporter, jusqu'en 1892.

Durant les ving-sept années qu'il a passées dans notre ville, les Anciens Élèves qui ont été ses collaborateurs n'ont eu qu'à se louer de sa bonté, non seulement comme patron, mais comme Camarade. Il aimait les travailleurs, parce que lui-même en était un dans la plus grande acception du mot, et il savait les récompenser selon leurs mérites.

Aussi, le jour de son départ de Montluçon pour

Marcillat, sa nouvelle résidence, fut-il l'objet, de la part de son personnel, employés et ouvriers, d'une manifestation vraiment touchante! Ces braves gens, après lui avoir offert un bronze magnifique comme gage de leur reconnaissance, l'accompagnèrent pendant au moins huit kilomètres, et lui témoignèrent tous leurs regrets de le voir s'éloigner d'eux si promptement. L'émotion fut vive de part et d'autre... Hélas! nul d'entre eux ne pensait, ce jour-là, qu'un an plus tard, cette vie si bien remplie serait finie et qu'aucun ne reverrait le visage sympathique de ce chef bienfaisant...

Longtemps, il fut membre correspondant de notre Société, et dans les rapports de camaraderie que nous avions avec lui, soit pour nos réunions mensuelles, soit pour nos banquets annuels, il fut toujours affable, toujours gai, aimant à raconter des souvenirs d'école qui nous deviennent d'autant plus chers qu'ils sont plus éloignés.

Très serviable, il se rappelait ses débuts, et ne négligeait aucune occasion de venir en aide aux jeunes Camarades qui sollicitaient son concours.

Il faisait le bien sans ostentation et, toujours digne, toujours modeste, il ne se prévalait pas d'une fortune, fruit de son travail persévérant.

Elle lui permettait de soulager bien des misères et de soutenir bien des écoles libres, dont, mieux que personne, il savait apprécier la valeur intellectuelle et morale.

Ses obsèques ont eu lieu le 25 novembre dernier,

en l'église de Marcillat, au milieu d'une foule émue et nombreuse, malgré la neige et une distance à parcourir de plus de vingt kilomètres.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le comte de Durat, maire de Marcillat; Fressanges-Dubost, ancien juge de paix; et par les deux plus anciens ouvriers de l'usine Mignon-Rouart.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt, MM. Rémy et Hippolyte Delinières (le premier, Ancien Élève d'Angers, fabricant de porcelaine à Limoges, chevalier de la Légion d'honneur et membre fondateur de notre Société) et par l'un de ses gendres, M. Tardé du Mousseaux, notaire à Marcillat.

Venait ensuite la délégation des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers du groupe de Montluçon, chargée de représenter notre Société et de déposer une couronne en son nom, sur le cercueil de notre Camarade.

Les employés et ouvriers de l'usine fondée par M. Delinières avaient aussi délégué un certain nombre des leurs pour les représenter à ses funérailles et offrir de magnifiques couronnes, portées derrière le corps.

Plusieurs directeurs des usines de Montluçon, des membres de la Société de l'Industrie minérale étaient venus également lui rendre les derniers devoirs et témoigner ainsi de la grande estime en laquelle ils le tenaient.

Après la cérémonie religieuse, le corps fut conduit à sa dernière demeure, au cimetière de Marcillat, en attendant sa translation dans un caveau de famille qui doit y être préparé.

Pour terminer, je suis convaincu d'être l'interprète de tous nos Camarades, en adressant à sa compagne si dévouée, à ses enfants et à toute sa famille, l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie.

G. LEPÈRE.